

STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

Article 1 – Forme

Il est formé une société à responsabilité limitée à associé unique (EURL), régie par les lois en vigueur et par les présents statuts.

Article 2 – Dénomination sociale

La société prend la dénomination :

13ème Homme

Article 3 – Objet social

La société a pour objet :

Conseil en communication, marketing et stratégie digitale, création, production et diffusion de contenus médias et digitaux, accompagnement de marques, gestion de campagnes publicitaires et d'influence, ainsi que toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Article 4 – Siège social

Le siège social est fixé :

3 allée Maurice Ravel, 92260 Fontenay-aux-Roses

Article 5 – Durée

La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de son immatriculation.

Article 6 – Capital social

Le capital social est fixé à 100 euros, divisé en **100 parts sociales de 1 euro chacune**, entièrement souscrites et attribuées à l'associé unique, Monsieur Mehdi Hormat.

Article 7 – Apports

L'associé unique, Monsieur Mehdi Hormat, apporte à la société la somme de **100 euros en numéraire**.

Cet apport correspond à la souscription de **100 parts sociales de 1 euro chacune**, qui lui sont intégralement attribuées.

Les fonds ont été déposés auprès de **BNP Paribas, agence de Bagneux**, située à **32 avenue Henri Barbusse 92220 Bagneux** au nom de la société en formation.

Article 8 – Gérance

La société est gérée par :

Monsieur Mehdi Hormat,

demeurant 3 allée Maurice Ravel, 92260 Fontenay-aux-Roses,

nommé en qualité de gérant pour une durée indéterminée.

Article 9 – Décisions de l'associé unique

L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

Article 10 – Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Article 11 – Affectation du résultat

Le bénéfice est affecté conformément aux dispositions légales en vigueur.

Fait à Fontenay-aux-Roses (92260)

Le 21/04/2026

Signature :

